

question sur les nvo inscrits

Posté par corse_man - le 04 Septembre 2012 à 16:46

bjr,

lorsque nous avons des joueurs qui s'inscrivent a notre club, reçoivent-ils les MDP même si vous les avez déjà envoyé aux premiers inscrits par mail ?

en gros, les retardataires sont-ils avertis du MDP avant le début du championnat ?

car j'ai remarqué que je ne peux pas envoyer de mails aux membres déjà inscrits, mais uniquement aux membres non inscrits.....(mode décodeur hors fonction...)

merci

Re: question sur les nvo inscrits

Posté par LaBurne - le 04 Septembre 2012 à 19:36

Hello,

Seul les inscrits sur le site au moment de l'envoi de la newsletter reçoivent le mot de passe (3 j avant le début de la manche). Donc pour répondre à ta question, non, les retardataires ne le reçoivent pas. Cependant, cela ne l'empêche pas de leur donner, ils pourront venir s'inscrire après sur CPM, pas de soucis. Il ne faut simplement pas le donner à la terre entière, histoire que le championnat reste réservé à la communauté.

Quand tu dis : je ne peux pas envoyer de mails aux membres déjà inscrits, mais uniquement aux membres non inscrits, tu parles dans la partie "Gestion du club / Gestion des joueurs" ? Ce mail permet seulement aux administrateurs d'un club de pouvoir relancer les joueurs qui ne sont pas encore inscrits.

Par contre, lorsque tu vas dans les stats de ton club, tu as accès à une messagerie (bouton "Ecrire un message" sous le nom du club). De là tu peux envoyer un message à tout ton club (mais seulement à ceux qui sont inscrits).

Elle est pas belle la vie 😊

Voilà, j'espère avoir répondu à tes questions, à lundi !

N'oubliez pas d'inscrire votre pseudo winamax dans "Mon Compte / Pseudos et avatars";

WebMaster en mode answer

Re: question sur les nvo inscrits

Posté par corse_man - le 04 Septembre 2012 à 21:09

c parfait, j'ai envoyé un mail aux nouveaux inscrits (en retard par rapport au mail CPM)

18 inscrits sur 70 , c'est déjà un début, lol

merci

Re: question sur les nvo inscrits

Posté par LaBurne - le 04 Septembre 2012 à 21:14

C'est même excellent!

A quand votre première partie??

LaBurne en mode vive la corse!

Re: question sur les nvo inscrits

Posté par corse_man - le 05 Septembre 2012 à 13:33

bon, ben, je déchante.

j'ai demander si les inscrits avaient bien reçu un mail (hier), et ben non, grrrr, j'ai pourtant tout trouver (les joueurs déjà inscrits), mais personne n'a reçu mon message !

moi, mode suicide du 1er étage !^^(^)

je crois que je vais devoir ouvrir un forum sur mon forum et inscrire nos membres inscrits pour qu'ils s'inscrivent, lol ☺

Re: question sur les nvo inscrits

Posté par WebMaster - le 05 Septembre 2012 à 20:17

J'avoue que ne comprends pas bien.

Pour envoyer votre message, vous cliquez bien sur "Ecrire un message" sur la page d'accueil à droite dans la boite "Messagerie" ?

Vous trouvez alors la liste des membres inscrits.

Il faut sélectionner la liste des membres auxquels vous voulez écrire et envoyer.

Je viens de tester, à marche pour mon club.

C'est bien cela qui ne marche pas chez vous ?

WebMaster en mode pas de suicide sur CPM !!!

Re: question sur les nvo inscrits

Posté par corse_man - le 05 Septembre 2012 à 20:24

je pense que j'ai omis de mettre "le titre " par conséquent, il se peut que le message ne soit pas partit.

bon, on a ouvert les portes des membres du CPC, ça commence a affluer, on va éssayer d'ouvrir des parties.

j'ai déjà éssayer, mais la date du 09.09.2012 n'est pas accepter, lol
